

## Une nouvelle Déléguée générale pour la FHP-SSR

Marseille, Paris, le 7 avril 2015 – **Comme cela avait été annoncé il y a plusieurs mois, le délégué général « historique » de la FHP SSR, Théodore Amarantinis vient de cesser ses fonctions pour prendre sa retraite. Il est désormais remplacé par Murielle Vannier.**

Après plus de 40 ans de syndicalisme passé à œuvrer pour la défense du secteur sanitaire SSR privé, Théodore Amarantinis tire aujourd'hui sa révérence.

Le Conseil d'administration de la FHP SSR, sur proposition du Président a choisi à l'unanimité Murielle Vannier pour lui succéder.

Gestionnaire de terrain du secteur SSR dotée d'une forte personnalité, Murielle Vannier jouit d'une bonne expérience antérieure dans le secteur sanitaire.

Ses passages dans d'autres domaines d'activité comme celui de la Communication ou de la Politique l'aideront à s'adapter aux différentes « sensibilités » de l'Hospitalisation Privée, Juriste de droit social émérite, elle a affronté avec succès des situations conflictuelles délicates qu'elle a su redresser.

Elle bénéficie également d'une expérience syndicale à la Délégation Régionale FEHAP de la Réunion, secteur dans lequel elle évoluait depuis quelques années, « *autant d'atouts et de qualités qui lui permettront, de me remplacer avec talent et efficacité dans cette période difficile* » comme le souligne Théodore Amarantinis.

« *J'aurai aimé voir aboutie la réforme du financement SSR* » regrette-t-il, comme il espère que dans le contexte que l'on connaît « *ce futur modèle permettra à nos établissements de préserver la qualité de leurs prises en charge et l'efficacité de leur gestion, qu'ils ont toujours eu à cœur de mettre en œuvre* ».

De la même manière, il espère que « *le rôle essentiel joué par les SSR dans le parcours de soins et notamment pour les patients atteints de maladies chroniques pourra être reconnu comme il se doit* » au moment où, souligne-t-il « *de nombreux enjeux de santé publique sont à relever comme le vieillissement de la population et la nécessaire efficacité des soins, dans des contraintes budgétaires de plus en plus fortes* », autant de défis auxquels devront s'atteler Murielle et la nouvelle équipe renforcée de la FHP SSR.

Afin de les y aider, et d'assurer la meilleure transition possible dans cette période complexe, Théodore Amarantinis restera encore quelque temps en appui stratégique comme consultant.

Le Président Gabriel BOSSY tient, au nom de la FHP SSR à lui rendre hommage « *pour l'ensemble de son action rendue au service de la profession durant toutes ces années* ». Il souhaite la bienvenue à Murielle Vannier et « *l'assure de tout son soutien et de celui de l'équipe de la FHP SSR sur laquelle elle pourra s'appuyer dans ses nouvelles fonctions* ».

## A propos de la FHP-SSR

Le syndicat des soins de suite et de réadaptation (FHP-SSR) est l'organisation représentative des 460 établissements privés de SSR. C'est l'un des 3 syndicats de spécialités de la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP).

Les centres de SSR privés assurent un tiers de la prise en charge globale en SSR et accueillent plus de 375 000 patients par an. Ils emploient 23 000 salariés et 3 000 médecins y exercent.

Dans la nouvelle organisation des soins en France, ces établissements se situent en aval des hôpitaux et cliniques de court séjour (MCO) et en amont du domicile et du secteur médico-social. Ils jouent donc un rôle central et charnière dans la « fluidité » de la filière de soins et facilitent ainsi le parcours du patient.

Les établissements privés de SSR développent des prises en charge pour le retour à l'autonomie des patients, suite à une intervention chirurgicale ou en admission directe consécutive à un accident de santé. Ils remplissent donc des missions de rééducation, de réadaptation et de réinsertion sociale. Ils prennent en charge de nombreuses affections liées à la dépendance et/ou au grand âge, touchant l'appareil locomoteur ou encore les systèmes cardio-vasculaire et respiratoire. Ils répondent au fort développement de pathologies lourdes (AVC, paraplégies, post-infarctus, cancer...) et à la recrudescence des maladies chroniques, et constituent des lieux privilégiés pour les programmes d'éducation thérapeutique du patient.

### **Contact presse :**

FHP-SSR – 04 91 25 39 17

[fhpsr@fhp-ssr.fr](mailto:fhpsr@fhp-ssr.fr)